LA VIE EN VOSGES
le Département

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

EPINAL, le 18 JAN. 2020

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES

DIRECTION DE L'ASSEMBLÉE ET DE LA PRÉSIDENCE
Service Assemblée

ATTESTATION D'AFFICHAGE

Je soussignée, Emilie COLNÉ - Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence -, atteste que le Recueil des Actes Administratifs du mois de décembre 2020 est désormais consultable au Conseil départemental des Vosges - Direction de l'Assemblée et de la Présidence - Service Assemblée - 8 de la rue de la Préfecture - 88000 EPINAL, 1er étage (couloir de droite à côté de la salle des délibérations).

Pour le Président du Conseil départemental
et par délégation,
L'Adjoint au Directeur de l'Assemblée et de la Présidence

Emilie COLNÉ

8, rue de la Préfecture
88088 **Epinal** Cedex 9

Tél. : 03 29 29 88 88
Fax : 03 29 29 89 16

www.**vosges**.fr